© Drogues Info Service - 23 novembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

Question cannabis de Cyrille25

Par Profil supprimé Postée le 11/01/2012 11:47

Durant 10 ans, j'ai fumé régulièrement du cannabis, souvent 3 joints par jours. J'ai arrêté début juillet 2011. Depuis j'ai eu des problèmes de harcèlement. Pour répondre à des questions relatives à l'arrêt et au harcèlement, est-il possible d'avoir des hallucinations auditives? impressions d'entendre des claquements(bruits) ou séries de claquements? D'autre part, est-ce que cela peut donner lieu à des activités inconscientes durant la nuit, du type somnambulisme, sans souvenirs le lendemain? Et concernant la paranoïa, pourriez-vous m'expliquer les conséquences possibles? Des solutions envisageables? En attendant votre réponse, veuillez agréer mes sincères salutations.

Mise en ligne le 12/01/2012

Bonjour,

Nous comprenons que l'arrêt de votre consommation de cannabis soulève différentes questions et un certain mal-être. Il nous est difficile de mettre en lien un arrêt de produit et des hallucinations auditives, un somnambulisme ou une paranoïa. Nous vous conseillons de prendre contact avec un médecin dans un centre de soins spécialisé en addictologie afin d'approfondir ces questions . Ce professionnel spécialisé pourra vous aider au mieux dans cette situation. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un centre proche de chez vous. Les rendez vous y sont gratuits et confidentiels.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Solea

2, place Payot25000 BESANCON

Tél: 03 81 83 03 32

Site web: www.addsea.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h, hormis le mardi ouverture jusqu'à 13h30

Accueil du public : Lundi et mercredi de 9h à 17h, mardi de 9h à 13h30 (fermé l'après midi), jeudi de 9h à

18h, vendredi de 9h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Centre Soleabis, au 3 rue Victor Sellier à Besançon

Substitution : Délivrance de Méthadone à des horaires spécifiques : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 16h,

le mardi de 9h à 13h30 et le jeudi de 9h à 17h30

Voir la fiche détaillée